

Planifier son mariage à l'Église catholique

Par où commencer?

1. Adressez-vous à votre paroisse (territoire) – ou à celle de votre fiancé(e) – de **8 à 12 mois avant la date envisagée** pour votre mariage pour prendre **rendez-vous**.

Même si vous ne vous mariez pas dans votre paroisse, vous devrez fixer un rendez-vous avec votre curé (le prêtre de votre paroisse) : celui-ci préparera votre dossier de mariage.

ATTENTION – Ne tardez pas! Selon votre situation, certaines démarches peuvent prendre plusieurs mois.

- **Vous ne connaissez pas votre paroisse?**

- A. Rendez-vous sur www.diocesemontreal.org
- B. Cliquez sur l'onglet « Vie communautaire » en haut de la page, puis sur la sous-section « Églises/paroisses ».
- C. Cliquez sur l'onglet « Trouver une **paroisse** » (pas « Trouver une église »)
- D. Entrez votre code postal.
- E. Identifiez la paroisse qui correspond à votre groupe linguistique.
- F. Contactez cette paroisse pour prendre rendez-vous.

2. **Lors de votre rendez-vous avec le prêtre** de votre paroisse, assurez-vous de bien comprendre :

- Quels sont les **documents officiels** nécessaires pour votre dossier de mariage
- Le moment de **l'enquête pré-nuptiale** (si ce n'est pas le jour même)
- Toute **autre démarche** à suivre

3. **Vérifiez les exigences** de la paroisse à laquelle vous vous mariez :

- Si elle offre sa propre **préparation au mariage** ou si vous devez vous inscrire ailleurs (référez-vous à la 4^{ème} étape)
- Si elle offre des services de musique et de chant
- Les balises concernant la prise de photos et de vidéos, les décorations, les confettis, etc.
- À partir de quelle heure l'église est disponible le jour du mariage et jusqu'à quelle heure elle l'est (pour ne pas avoir de mauvaises surprises)
- Le moment de la répétition du mariage
- Les **frais** relatifs à la célébration

Toute autre exigence

➤ ***Si vous vous mariez ailleurs que dans votre paroisse :***

- ***Il se pourrait*** que vous deviez **trouver** vous-mêmes le **prêtre** qui bénira votre mariage. ***Assurez-vous de vérifier si c'est le cas.***

Si tel est le cas, voici quelques idées :

- Votre curé a-t-il des suggestions?
- Y a-t-il un prêtre que vous ou votre fiancé(e) appréciez particulièrement?
- Votre famille ou vos amis – ou ceux de votre fiancé(e) – connaissent-ils un prêtre?
- Avez-vous assisté à un mariage ou à la célébration d'un baptême, par exemple, où le célébrant vous a inspiré?
- Si vous cherchez un prêtre qui parle **une langue particulière**, vous pouvez vous adresser à l'une des églises où se rassemblent des paroissiens de ce groupe linguistique à Montréal (Faites une recherche sur Internet).

4. **Réservez votre place** à l'une des sessions de **préparation au mariage** disponibles dans l'archidiocèse de Montréal ([cliquez ici pour connaître les dates et les lieux](#))

ATTENTION : il est recommandé de suivre votre préparation de 6 mois à un an avant votre mariage.

Réservez tôt, les places sont limitées et se réservent vite, surtout au printemps.

5. Souvenez-vous toujours que vous ne préparez pas seulement une cérémonie et une fête, mais ***tout le reste de votre vie!***